

M. MacLean: Oui, de bons terrains. Une bonne partie de ces terrains ne servent plus aucune fin utile. Il y pousse des arbres de diverses espèces, mais qui n'auront jamais une grande valeur du point de vue économique. Si, au moins, nous avions là de bonnes forêts, nous pourrions en attendre un certain rendement.

La situation est grave. Je ne me dissimule pas qu'il s'agit d'une courbe qu'on relève partout dans l'Amérique du Nord. Ainsi, au début de la colonisation aux États-Unis, neuf habitants sur dix tiraient leur subsistance de l'agriculture. En 1954, la proportion était passée à un sur six. La population rurale a commencé à diminuer vers 1916. Avant cette époque, les chiffres n'étaient que relatifs. En 1916, aux États-Unis, environ 32 millions de personnes vivaient sur des fermes. En 1950, leur nombre avait fléchi à 25 millions. C'est dire que la tendance est générale.

Ce que je veux souligner, c'est que dans notre province nous comptons principalement sur l'agriculture; nous n'avons pas d'industries florissantes qui puissent compenser la diminution de la population dans les régions rurales. A cause de cette dépopulation, la situation est plus difficile pour ceux qui restent. Pour les agriculteurs qui restent, le fardeau est plus lourd quand il s'agit de maintenir des services publics, par exemple le téléphone, l'électricité, les écoles, les églises, et ainsi de suite.

Je ne prétends pas connaître le remède à cet état de choses, ni même affirmer qu'il en existe un. Mais la question est très grave et mérite d'être approfondie. Bientôt, par suite de l'accroissement de la population, il faudra songer à remettre en culture toutes les terres fertiles. C'est dommage, à mon avis, qu'on ait laissé retomber en friche et perdre leur valeur, des terres qui étaient déjà exploitées. Il faudra un jour les remettre en valeur. Pour une part, le problème est d'ordre psychologique. L'instruction fait défaut. Nous avons été trop portés à élever notre jeunesse en la tenant éloignée de la ferme et de la vie rurale. Je suis convaincu que si les occasions quant à l'enseignement et à d'autres égards sont égales, l'enfant élevé à la campagne a beaucoup plus d'avantages que la plupart des enfants des villes. Il faudrait que notre peuple connaisse les avantages que comporte la vie à la campagne.

A une époque où les moyens de communication sont tellement faciles, la campagne offre, en plus de ceux qui lui sont propres, presque tous les avantages et agréments qu'on trouve en ville. Ce ne serait pas une mauvaise idée que le ministère fasse tourner un bon film sur les avantages de la vie à la

campagne, s'il ne l'a pas déjà fait. Il devrait tâcher, d'autres manières encore, d'attirer l'attention des jeunes gens sur les avantages de vivre à la campagne. Or le facteur économique est probablement le plus important. Si l'agriculture ne rapporte pas, on ne peut persuader aux gens de s'y adonner. L'aspect économique est donc très important.

Un autre aspect important dans ce domaine est la conservation du sol. En bien des régions, le sol perd de sa fertilité. C'est dire qu'il devient de plus en plus difficile de le cultiver avec profit. Il n'est pas facile de combattre l'érosion. On peut en venir à bout dans une certaine mesure. Le cultivateur subit les conséquences des mauvaises méthodes de culture de ses voisins.

Je sais que notre recueil de lois renferme des mesures visant à la conservation de l'humidité et de la fertilité du sol. Il y a, par exemple, la loi sur les forêts du Canada, la loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux, et d'autres du même genre. A mon avis, nous n'avons pas de plus grande richesse que notre sol. Le meilleur endroit pour étudier et appliquer des mesures de conservation, c'est au ministère de l'Agriculture. On devrait songer sérieusement à établir une loi qui serait modelée sur la loi sur le rétablissement agricole des Prairies mais qui serait de plus grande portée encore, qui pourrait s'appliquer à toutes les régions agricoles du pays et donner lieu à des travaux analogues à ceux qui ont été entrepris en diverses régions des États-Unis.

D'une façon générale, il faudrait concevoir l'organisation en prenant comme unité le bassin hydrographique d'un cours d'eau de façon à pouvoir considérer toute la région de drainage comme une entité. En agissant ainsi, on obtiendrait les avantages d'un traitement et d'une conservation sensés du sol dans toute la zone naturelle à laquelle ils s'appliquent.

Le ministère de l'Agriculture offre de grandes possibilités d'instruction. Il a beaucoup fait dans ce sens en publiant divers bulletins de grande valeur pour ceux qui s'occupent d'agriculture. Évidemment il a pour objectif de renseigner les cultivateurs sur les derniers progrès réalisés, sur les résultats des recherches qu'effectuent ses services et ainsi de suite. Mais j'ai l'impression qu'une grande partie de ces renseignements n'atteignent pas ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas les meilleurs cultivateurs. J'ignore à quelles méthodes on pourrait recourir, mais il y aurait lieu d'étudier la possibilité d'intensifier l'enseignement à cet égard. J'emploie le terme "enseignement" dans le sens le plus large.